

RAPPORT DU JURY

CONCOURS D'ENTRÉE 2025

tion du Cotentin et la Ville de Cherbourg-en-Cotentin. L'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg bénéficie du soutien de l'État — Ministère de la

www.esam-c2.fr



esam-c2.fr
esamcaench

site de Caen (siège social)
17 cours Caffarelli, 14000 Caen

site de Cherbourg 61 rue de l'Abbaye,
50100 Cherbourg-en-Cotentin

Cherbourg
ésam
Caen

RAPPEL DES SUJETS DU CONCOURS D'ENTRÉE 2025

2

ÉPREUVE PLASTIQUE ET ENTRETIEN AVEC LE JURY (COEFFICIENT 7)

- **Sujet de l'épreuve plastique :**
Vous avez 2 minutes.

À partir de cette proposition, vous réaliserez un travail plastique. Tous les moyens d'expression sont autorisés (son, audiovisuel, photographie, dessin, volume, création numérique, peinture, texte, assemblage etc.).

Vous pouvez accompagner votre travail plastique d'une note d'intention qui l'explicitera et la lire ou vous en servir lors de votre passage devant le jury.

- **Entretien avec le jury :**

Vous présenterez les travaux que vous aurez réalisés pour l'épreuve plastique ainsi qu'un ensemble de travaux personnels lors des entretiens prévus les 5, 6 et 7 mai via l'outil de visioconférence Zoom.

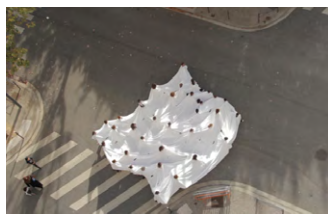
Ces entretiens avec un jury composé d'enseignants-es de l'ésam Caen/Cherbourg, d'une durée de 20 minutes maximum, se dérouleront en deux parties :

- dans un premier temps (5 minutes maximum), vous présenterez les travaux réalisés en réponse au sujet de l'épreuve plastique. Le jury vous posera une à deux questions en anglais afin de vérifier votre niveau de langue ;
- dans un second temps (15 minutes maximum), vous présenterez un ensemble de travaux personnels. L'échange se fera intégralement en français.

ÉPREUVE DE CULTURE GÉNÉRALE (COEFFICIENT 3)

- **Sujet :** À partir des deux oeuvres proposées, vous développerez une réflexion personnelle et argumentée basée sur vos connaissances artistiques et culturelles (4000 signes espaces compris +/-10%).

Œuvre 1 : Lygia Pape, *Divisor*, 1968.



Activation de la performance *Divisor* © IAC - Villeurbanne / Marche collectif - Divisor de l'artiste Lygia Pape dans le cadre du lancement de La Fabrique du Nous #1 / Quels territoires ?, samedi 5 mars 2022. Lygia Pape, *Divisor*, 1968. Collection IAC, Villeurbanne/Rhône-Alpes. © Fanny Vandecandelaere

Œuvre 2 : Raoul Marek, *La Salle à manger*, 1993.



Service de table à l'effigie de 150 habitant-es d'Oiron, porcelaine de Sèvres, cristal et coton. Commande publique, collection du Cnap. © Laurent Lecat et Raoul Marek.

« La salle à manger. Les 150 oironnais identifiés sur les assiettes (Manufacture nationale de Sèvres), les verres et les serviettes sont conviés au château le 30 juin de chaque année à un dîner présenté dans ce service de table. » 1992 / 93 Raoul Marek.

SYNTHÈSE QUALITATIVE DU CONCOURS D'ENTRÉE 2025

3

CONDITIONS GÉNÉRALES DE DÉROULEMENT DU CONCOURS

L'organisation générale des épreuves du concours d'entrée s'est déroulée dans des conditions appréciables et une ambiance sereine. La logistique mise en place par le service des études et de la scolarité a permis un enchaînement fluide et globalement bien rythmé des entretiens, menés par l'équipe pédagogique dans un climat respectueux. Une légère attente a pu être notée par certains jurys en raison de la non présentation de candidat·es à l'épreuve (8%). Les aspects techniques ont été maîtrisés malgré quelques incidents rapidement résolus avec l'aide de l'une des 6 opératrices mobilisées pour l'accueil en visioconférence ou du webmaster.

Les binômes de juré·es avaient été composés avec une attention particulière assurant leur diversité, leur mixité et leur complémentarité. 7 étudiant·es observateur·ices, de premier et second cycles, ont pu assister à certains jurys où la place qui leur a été accordée était laissée à la libre appréciation des juré·es (de la simple observation, à la possibilité de poser des questions aux candidat·es voire de contribuer aux délibérations). Ces étudiant·es ont salué la dimension formatrice d'une expérience enrichissante leur permettant de voir « l'envers du décor » selon leur formule, et de mieux comprendre les attentes et le fonctionnement d'un jury professionnel.

L'entretien se déroule en distanciel avec un jury qui évalue également lors de cet échange l'épreuve plastique et le niveau de langue anglaise (coeff. 7). Les 6 critères d'évaluation retenus pour ces épreuves sont le goût de l'expérimentation, la réponse à l'épreuve plastique, les échanges avec le jury, l'appétit de formation, l'ouverture culturelle et le niveau de langue.

Le sujet de l'épreuve plastique « Vous avez 2 minutes » laissait une grande liberté de lecture qui permettait aux candidat·es de déployer une pensée très personnelle, occasion de révéler la subjectivité, le point de vue et les appétences propres à chacun·e. Il invitait à dépasser la simple consigne pour s'approprier le sujet dans une acception et une interprétation élargies. Les pratiques artistiques présentées dans les projets témoignaient d'une multiplicité d'approches et un intérêt pour des mediums et techniques très variées.

De manière générale, il est recommandé aux candidat·es de lire attentivement les sujets, sans chercher une bonne réponse académique mais au contraire en privilégiant les possibilités offertes de valoriser leur personnalité et leurs motivations, tant sur le plan plastique qu'intellectuel.

La correction de l'épreuve plastique dans le même temps que l'entretien a permis aux jurys de mieux appréhender les intentions des candidat·es et de mieux évaluer les travaux, avec plus de finesse dans la compréhension des intentions.

Dans l'ensemble, les candidat·es étaient bien renseignés sur l'école et ont su transmettre au jury leur désir d'y suivre un cursus artistique supérieur. Pour rappel, le rapport du jury 2018 faisait déjà part des remarques suivantes, toujours d'actualité : « Il est recommandé aux candidat·es lycéen·nes de ne pas se contenter de montrer leurs travaux réalisés en classe mais de produire des carnets de croquis, des projets personnels, des expérimentations plastiques, de montrer des productions très récentes (moins d'un an), d'essayer différents médiums, de générer leur propre sujet de travail.

En un mot, les dossiers artistiques doivent être beaucoup plus denses et diversifiés, les candidatures n'en seront que meilleures. » Le jury renouvelle l'invitation aux professeur·es des options « arts plastiques » des lycées à assister en observateur·ices aux entretiens, afin qu'elles et ils puissent informer leurs futur·es élèves des attentes du concours.

Le jury recommande aux candidat·es de s'intéresser davantage à la création contemporaine : il est indispensable que les candidat·es aillent voir des expositions, qu'ils et elles connaissent le travail d'artistes du XXI siècle, de cinéastes, de dramaturges, de designers ou d'écrivain·es contemporain·es. Cette curiosité dans tous les domaines artistiques est davantage valorisée que les quelques éléments d'histoire de l'art qu'elles et ils auront pu mentionner : il est rappelé que la curiosité et l'ouverture d'esprit font parties des qualités attendues en école d'art, ainsi que le goût pour l'expérimentation, l'engagement personnel, la densité de la pratique artistique.

Suite à l'épreuve plastique et à l'entretien, sur les 374 candidat·es qui avaient validé le vœu « ésam » sur Parcoursup :

- 171 candidat·es ont démontré une motivation et des qualités en adéquation avec les attentes de l'école et sont donc admissibles aux épreuves écrites de culture générale.
- Les 203 autres candidat·es ont été déclaré·es non admissibles.

L'ÉPREUVE ÉCRITE DE CULTURE GÉNÉRALE (COEFFICIENT 3)

5

Seules les copies des candidat·es admissibles à l'issue de l'entretien avec le jury sont corrigées.

Le sujet portait sur des œuvres à commenter, l'une de Lygia Pape, l'autre de Raoul Marek. Globalement, il semble que le sujet ait été stimulant pour les candidats et candidates. Les 4 critères d'évaluation de l'épreuve écrite sont la profondeur d'analyse personnelle, la compréhension des idées clés, la construction d'un texte intelligible et les références, la culture générale.

Les correcteurs et correctrices ont salué le bon niveau des épreuves écrites, en particulier de la compréhension des enjeux sociaux du sujet. Une bonne structuration des idées a fait la différence, la plupart des réflexions développées étaient pertinentes, les références mobilisées variées et justes. Il est rappelé aux candidat·es de prendre le temps nécessaire pour bien regarder

les documents afin d'en comprendre le sens et les enjeux du choix des œuvres mises en relation.

Le jury a pu pointer chez trop de candidat·es un manque d'observation des œuvres et une analyse insuffisamment étayée, notamment du point de vue plastique. L'utilisation trop mécanique de références artistiques peut mener à des propos hors sujet, alors qu'il est attendu des candidat·es une ouverture d'esprit, des références personnelles originales et une interprétation singulière du sujet de composition. Il est rappelé de dépasser une réponse au sujet qui serait trop scolaire et ne laisserait pas suffisamment de place à la réflexion personnelle et / ou critique. Le jury rappelle aux candidat·es de mettre le sujet de l'épreuve écrite en perspective avec l'actualité aussi bien historique qu'artistique.

Les candidat·es qui ont confirmé lors des épreuves écrites les bonnes dispositions évaluées lors des épreuves orales ont été classé·es sur liste principale [54] ou sur liste complémentaire [117], en tenant compte de l'ensemble des notes obtenues. Suite aux désistements de certain·es candidat·es, la dernière candidate admise à l'ésam est classée 113^e sur liste complémentaire.

PROFILS DES CANDIDAT·ES

Largelement féminines, les candidatures présentées à ce concours recouvraient des profils très contrastés. Une majorité de candidat·es a suivi un enseignement préparatoire au concours (50,4 %), mais le nombre de lycéen·es inscrit·es en terminale se maintient (36,7 %).

Les juré·es ont indiqué avoir incité des candidat·es lycéen·es à s'inscrire préalablement en classe préparatoire pour bénéficier d'une mise à niveau ou de s'assurer de leur choix d'orientation. Les statistiques indiquent que 19,3% des candidatures lycéennes ont été déclarées admissibles contre 70,2% des profils « en réorientation », provenant principalement de classes préparatoires dédiées.

Les jurys ont noté la prépondérance de candidatures géographiquement locales, avec quelques profils internationaux maîtrisant plutôt bien la langue française. La majorité des candidat·es semble avoir candidaté à un nombre conséquent de concours d'entrée

(jusqu'à 14 écoles mentionnées pour un seul candidat).

Une grande diversité se manifestait également dans la préparation et les motivations des candidat·es. Une proportion importante d'entre elles et eux s'était bien préparée pour le concours, soit de manière autonome (constitution minutieuse de portfolios personnels, entraînement aux entretiens), soit via des structures dédiées (cours préparatoires principalement publics). De manière générale, les candidat·es ont exprimé une forte motivation à intégrer une école d'art, bien que les enjeux propres à ce type de formation aient globalement semblé mal identifiés et/ou compris. Il est recommandé aux candidat·es de consulter en détail les sites internet des écoles qu'ils ou elles souhaitent intégrer et de se rendre si possible aux journées portes ouvertes organisées par les établissements.

De l'erreur d'orientation à des dossiers remarquables, les commentaires sur les candidatures reçues fluctuent d'un jury à l'autre. Le niveau général des candidatures semble cependant satisfaisant et caractérisé par une forte hétérogénéité. L'écart de niveaux et de compréhension des attendus était perceptible entre des lycéen·nes plus approximatifs, et des élèves de classe préparatoire mieux préparé·es aux épreuves d'un concours d'entrée en école d'art.

Alors que certains dossiers se sont distingués par leur maturité et leur qualité artistique, d'autres étaient en dessous du niveau requis, présentant peu de recul critique, des portfolios trop scolaires et peu diversifiés, et des lacunes techniques. Les candidatures les plus faibles ont été réorientées ou dirigées vers des classes préparatoires, dans le but de préciser leur choix d'orientation ou de renforcer les recherches déjà entamées.

COMPÉTENCES LANGAGIÈRES ET GESTION DE L'INTERFACE EN VISIO

Sur le plan des compétences langagières, la maîtrise du français par les candidat·es s'est avérée globalement satisfaisante. À l'oral, la plupart ont su s'exprimer correctement, et ce malgré le stress inhérent au concours. Le niveau de langue anglaise s'est montré plus faible et ce critère de l'oral a semblé déstabiliser nombre de candidat·es. Sur le plan technique et numérique, la majorité des candidat·es a fait preuve d'aisance dans l'utilisation des outils de visioconférence et des supports digitaux pour le concours. Quelques difficultés isolées ont été rapportées (documents difficiles à ouvrir, bugs de connexion, légers retards dus à des problèmes techniques chez le ou la candidate), mais elles sont restées marginales et n'ont pas pénalisé les candidat·es.

SYNTHÈSE QUANTITATIVE DU CONCOURS 7 D'ENTRÉE 2025

ORGANISATION DES JURYS ET DES ENTRETIENS (ORAUX)

- Nombre de jurys mobilisés : 28 jurys sur 3 jours
- Nombre d'opératrices mobilisées : 6 opératrices sur 3 jours
- Plage horaire des entretiens : 9h à 17h30
- Nombre moyen de candidat·es/jury/jour : 10,6
- Nombre de vœux confirmés : 373 + 1 candidat hors Parcoursup
- Nombre d'étudiant·es attendu·es pour les oraux : 312
- Nombre total de candidat·es présent·es aux oraux : 287
- ▲ 25 candidat·es absent·es aux oraux malgré confirmation
- ▲ 62 candidat·es n'ont pas rendu l'épreuve écrite

CORRECTION DES ÉCRITS

- Nombre de copies envoyées en correction : 171
- Nombre d'enseignant·es correcteur·ices mobilisé·es : 6
- Nombre moyen de copies par enseignant·e : 28,5
- Note seuil pour correction des écrits : 107,7 / 200

PLAGIAT ET CONTRÔLE

- Nombre de copies analysées via logiciel anti-plagiat : 312
- Nombre de cas de plagiat détectés [$>10\%$] : 1 copie

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

- Candidat·es non admissibles :
 - Total : 203
- Candidat·es admissibles :
 - Total : 171 sur 374 (vœux confirmés sur Parcoursup)
 - Liste principale : 54
 - Liste complémentaire : 117
- Rang du/de la dernier·ère candidat·e admis·e sur liste complémentaire : 113
- Taux de réussite au concours : 45%

NOTES DES ORAUX

- Meilleure note (rang 1) : 200 / 200
- Seuil d'admissibilité : 107,7 / 200
- Note la plus basse (dernier rang) : 12,25 / 200

RÉSULTATS COMBINÉS (ÉCRITS + ORAUX SUR 400 POINTS)

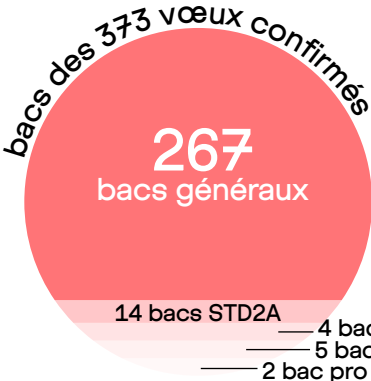
- Moyenne du rang 1 : 364,7 / 400
- Moyenne du rang 54 : 314,2 / 400
- Moyenne du rang 171 : 213,3 / 400

FINALISATION

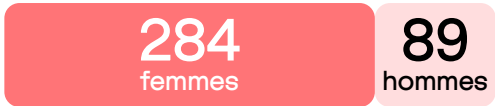
- Publication du classement aux candidat·es : 2 juin 2025, conformément au calendrier national Parcoursup

DONNÉES CHIFFRÉES DU CONCOURS D'ENTRÉE 2025

638 vœux formulés



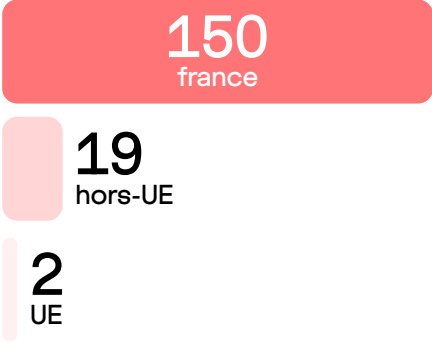
373 vœux confirmés



171 candidat·es admissibles

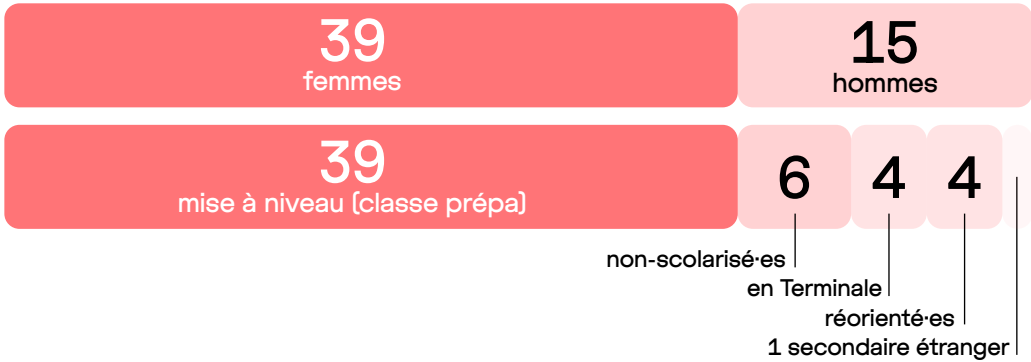


nationalités des 171 admissibles

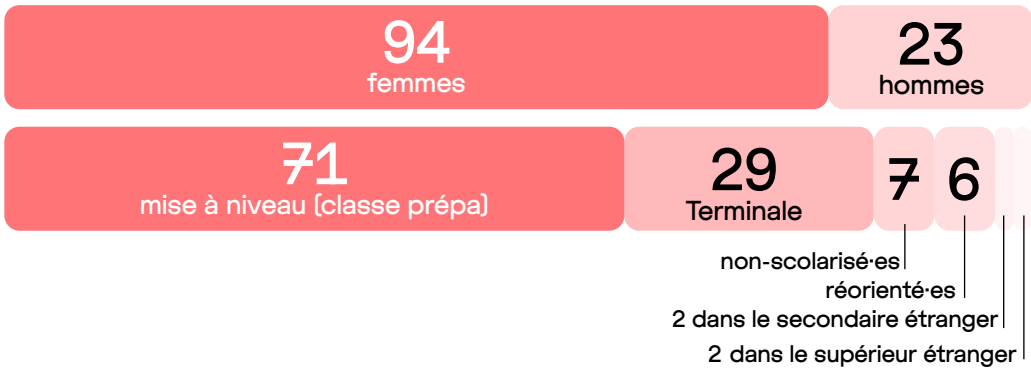


DONNÉES CHIFFRÉES DU CONCOURS D'ENTRÉE 2025 (SUITE)

Liste principale : 54 étudiant·es



Liste complémentaire : 117 étudiant·es



Candidat·es ayant validé leur inscription à la rentrée 25-26 : 54 étudiant·es

